Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Fleuriste, veuillez visiter :
bpfleuriste.fr/annales-sujets-et-corriges

BREVET PROFESSIONNEL FLEURISTE
2004
Épreuve U.33 ORGANISATION DU TRAVAIL

Durée : 1 heure 30 **Coefficient : 1**

SUJET

Aucun document autorisé

Fiche technique

Nom du magasin : **Art-Flore**
25 rue des Camélias
33 000 BORDEAUX
Tél : 05 56 20 92 51 Fax 05 56 22 87 35
Horaire d'ouverture : 9 h à 12 h
Du lundi au samedi 14 h à 19h
Responsable du magasin : Monsieur et Madame Verdier

Employés :

Stéphane : Livreur chargé :
- de la mise en place de la zone extérieure,
- de la mise en place du magasin,
- de l'entretien des locaux, du matériel et des plantes (vertes et fleuries),
- de toutes les livraisons,
- de tous les déplacements divers concernant le magasin.

Horaires de travail : 8 h 30 à 12 h et 14 h à 18 h 30
Repos: le lundi et mercredi matin

Amandine Titulaire du C.A.P fleuriste et 3 ans d'expérience chargée:
- de la mise en eau des fleurs,
- de la vente des travaux floraux ,
- éventuellement de la livraison.

Horaires de travail : 9 h à 12 h et 15 h à 19 h
Repos: le dimanche et le lundi

Elise 10 ans de métiers (CAP.BP)
Horaires de travail 9 h à 12 h et 14 h à 18 h
Repos: le mardi

Vous-même Fin de la 2ième du brevet professionnel chargé(e) :
- de la vente entre les commandes,
- des travaux floraux,
- des achats (commandes) avec ou en l'absence de Monsieur Verdier.

Horaires de travail 9 h à 12 h et 15 h à 19 h
Repos: le dimanche et le mercredi

Elise et vous-même êtes susceptibles de faire des heures supplémentaires.

Monsieur et madame Verdier sont absents du lundi 6 au samedi 11 octobre inclus pour raison personnelle.

Pendant leur absence, la responsabilité du magasin vous a été confiée.

Le lundi 6 octobre, vous recevez une commande pour l'inauguration d'un chai du Château «la Grappe des Vents» qui aura lieu le vendredi 10 octobre.

La commande du château précise qu'il faudra réaliser un décor de buffet dans les tons automnaux.
Le décor de buffet sera exécuté sur place le vendredi 10 octobre
Longueur des tables : 15 mètres
Largueur des tables : 3 mètres.

Vous recevez la confirmation le 7 octobre de la commande pour un mariage prévu le 11 octobre

- un bouquet de mariée
- une boutonnière
- un peigne
- deux bouquets de cortège (4 et 5 ans)

Décor de la salle, de la voiture et de l'église

- vingt centres de table (tables rondes de traiteur 8 personnes à 10 personnes)
- cinquante bancs d'église (1 nœud)
- un devant d'Autel
- un dessus d'Autel
- un décor de voiture.

TRAVAIL À FAIRE

L'inauguration «La Grappe des Vents».

1 - Compléter le tableau des emplois du temps du personnel (annexe 1)

2 - Lister 15 végétaux minimum pour la réalisation du décor du buffet (annexe 2 à rendre avec la copie)

3 - Rédiger la fiche technique du décor de buffet que vous envisagez de réaliser (style, définition du style, schéma, technique utilisée) (annexe 3 à rendre avec la copie)

4 - Compléter les plannings du vendredi et du samedi (en annexe 4 a, 4 b) en tenant compte de toutes les consignes.

Informations complémentaires

Le vendredi 10 octobre confection des décors au château «la Grappe des Vents» avant 17 heures

Le samedi 11 octobre livraison du mariage, cérémonie à 16 heures.

- Le peigne à 10 heures chez le coiffeur
- 20 centres de table à 16 heures 30 à la salle des fêtes
- 50 bancs d'église
- 1 devant d'autel
- 1 dessus d'autel
- 1 décor de voiture (rendez-vous au magasin à 11 heures reprise à 14 heures)

le bouquet de mariée, la boutonnière, les bouquets de demoiselles d'honneur sont pris au magasin en même temps que la voiture

Annexe n°1.

Emploi du temps du personnel

Noms	Stéphane	Amandine	Elise	Mme Verdier	Vous même	Mr Verdier
Nombre d'heures par semaine						
Lundi matin						
Lundi après midi						
Mardi matin						
Mardi après midi						
Mercredi matin						
Mercredi après midi						
Jeudi matin						
Jeudi après midi						
Vendredi matin						
Vendredi après midi						
Samedi matin						
Samedi après midi						
Dimanche matin						
Dimanche après midi						

Annexe n°2 - Décor de buffet

Liste des végétaux

Fleurs	Feuillage	Fruits
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

Annexe 3

Fiche technique du décor de buffet «de la Grappe des Vents»

Annexe 4 a

Planning de la journée du vendredi

	Elise	Stéphane	Amandine	Vous-même	Mme Verdier	Mr Verdier
8 heures						
9 heures						
10 heures			Vente et confection de bouquets pour le magasin			
11 heures						
12 heures						
14 heures	FERMETURE DE 12 HEURES à 14 HEURES					
15 heures	Vente et confection de bouquets pour le magasin					
16 heures						
17 heures				Vente et confection de bouquets pour le magasin		
18 heures						
19 heures						

Annexe 4 b

Planning de la journée du samedi

	Elise	Stéphane	Amandine	Vous-même	Mme Verdier	Mr Verdier
8 heures						
9 heures						
10 heures						
11 heures				vente		
12 heures	vente		vente			
14 heures	FERMETURE DE 12 HEURES à 14 HEURES					
15 heures						
16 heures						
17 heures	vente	vente		Vente et		
18 heures				rangements		
19 heures						

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.